



Chargé de mission « eau et milieux aquatiques »

Le projet de Parc naturel régional de l'Aubrac est porté par le Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Aubrac qui regroupe les 3 Régions, les 3 Départements et 75 communes concernées par ce projet.

Le syndicat anime la procédure de création du PNR qui doit aboutir fin 2016 à la labellisation du PNR, et met en œuvre des actions de préfiguration (études, expérimentations, gestion de programmes : Charte Forestière de Territoire, Natura 2000, LEADER, Pôle de pleine nature...). Il dispose actuellement d'une équipe technique composée de 7 agents.

Plus d'informations sur www.projet-pnr-aubrac.fr

Contexte de recrutement :

L'Aubrac est un vaste plateau (2300 km²) ceinturé par 3 rivières (Lot, Truyère et Colagne) et parcouru par de très nombreux cours d'eau (Bès, Rimeize, Boraldes...). L'eau est prégnante sur ce territoire : ressource, milieux aquatiques, lacs, eaux souterraines, zones humides, énergie hydroélectrique...

Pour améliorer la connaissance, rédiger le volet « eau et milieux aquatiques » de la Charte du PNR et engager des actions de préfiguration, une mission « eau et milieux aquatiques » a été mise en place fin 2012, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Cette « mission eau » finalise aujourd'hui son travail de rédaction du volet « eau et milieux aquatiques de la Charte », anime plusieurs programmes (Plan de gestion de deux cours d'eau, Plan national d'Actions sur les Odonates), pilote une étude (renaturation d'une tourbière) et a engagé des réflexions pour mener de nouvelles actions : création d'un réseau de suivi de la qualité des eaux, accompagnement de collectivités sur le programme zéro phytos, pilotage de nouveaux programmes de gestion de cours d'eau...

Le poste de chargé de mission sera vacant au 1er septembre 2015.

Description de la mission :

En collaboration étroite avec l'équipe technique du Syndicat mixte de préfiguration et sous la responsabilité du directeur, le Chargé de mission devra :

- Contribuer aux derniers travaux de rédaction de la Charte du PNR sur la thématique de « l'eau et des milieux aquatiques » et sur les thématiques qui y sont étroitement liées (énergie, agriculture...);
- Poursuivre les actions de préfiguration engagées (Cf. ci-avant) en animant directement certains programmes et en apportant son expertise et son soutien aux porteurs de projets (publics ou privés);

- Développer de nouvelles actions de préfiguration en lien avec les partenaires du Syndicat et en cohérence avec les mesures de la Charte du futur PNR : montage technique et administratif de projets, encadrement d'études, animation de comités de pilotage, expertises...
- Développer des partenariats, des collaborations et des échanges avec les différents organismes et acteurs impliqués dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques (Agence de l'Eau, Entente Vallée du Lot, Conseils Départementaux et Régionaux, SAGE, Syndicats de rivière, d'eau et d'assainissement, Cellules zones humides, Chambres d'agriculture, Fédérations de pêche, gestionnaires d'ouvrages...).
- Concevoir et animer des outils et des séances d'information/sensibilisation des différents publics (élus, professionnels...)

Le Chargé de mission sera par ailleurs amené à participer aux activités générales du Syndicat : représentation dans les instances extérieures (institutionnelles), auprès des partenaires locaux (communes, socioprofessionnels, associations) et au sein de comités techniques et de pilotage ; participation à des manifestations grand public ; ...

Profil recherché :

Formation et compétences requises :

Savoirs faire :

- Formation de niveau bac+5 dans le domaine de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- Compétences dans le domaine de l'hydrologie, l'écologie des milieux aquatiques, l'agriculture (notamment élevage) et l'agronomie. Des connaissances « de base » dans les domaines de l'assainissement et de l'eau potable seront également appréciées.
- Connaissance du contexte réglementaire et opérationnel lié aux milieux aquatiques : DCE, Loi sur l'Eau, programmes de gestion intégrée... ;
- Maîtrise du fonctionnement des collectivités locales, des institutions et du monde rural et agricole ;
- Capacités dans le montage technique, administratif et financier de projets ;
- Expérience de 3 ans minimum dans un poste similaire ;
- Maîtrise des logiciels du « pack office » ;
- Des connaissances en cartographie et sur d'autres champs d'actions du futur Parc naturel régional (Energie, Déchets...) seront appréciées.

Savoir être :

- Sens du dialogue, du travail en équipe, esprit de synthèse et aisance rédactionnelle (rapport technique, compte rendu de réunions) ;
- Bonnes capacités d'animation et de communication, aisance dans l'expression orale, qualités relationnelles
- Organisé, rigoureux, dynamique et autonome.

Conditions de recrutement :

- **Poste à pourvoir** au 15 septembre 2015
- Contractuel de la fonction publique territoriale, temps plein (35h hebdomadaires) en CDD de 12 mois renouvelable
- **Rémunération brute annuelle** : 27 000 € bruts annuels (à adapter en fonction de l'expérience)
- **Lieu de travail** : Village d'Aubrac – 12 470 ST CHELY D'AUBRAC
- Permis B et véhicule personnel indispensables.

Candidatures :

Adresser les candidatures (lettre manuscrite exigée, CV, prétentions salariales et photo),
avant le vendredi 14 août à :

Monsieur le Président
Syndicat de Préfiguration du Parc naturel régional de l'Aubrac
Maison de l'Aubrac
12 470 ST CHELY D'AUBRAC

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

M. Antoine TOURNIER
Tél. : 05.65.48.19.11.
e-mail : projet-pnr-aubrac@orange.fr